



Les intérêts des entreprises ardennaises.

Ces 9 membres devront s'engager à participer activement par leur présence effective à toutes les instances régionales qui décideront des actions et des missions des CCI Territoriales (CCIT) et des affectations budgétaires correspondantes.

Les CCIR et les CCIT demeurent des établissements publics administratifs de l'Etat. Elles demeurent donc soumises aux règles strictes du droit public pour assurer la défense des intérêts généraux.

Les contraintes imposées par cette nouvelle organisation et le dépassement des intérêts privés pour défendre les intérêts généraux constituent les lignes de conduite des futurs candidats.

Personnellement je suis convaincu que pour réussir au plus haut niveau régional, cette importante réforme, l'expérience acquise et les résultats obtenus dans le domaine consulaire sont les deux éléments premiers et incontournables.

Géraud Spire - Président de la CCI des Ardennes

pages 04/07 **Entreprise**

Quand le savoir-faire ardennais se met au service du tramway rémois

Quarante années de Midest pour les Fonderies Vignon.

Les équipementiers ardennais découvrent les dernières innovations dans automobiles.

Les évolutions en cours de la filière automobile.

pages 08/09 **Commerce**

Rencontres Régionales du Commerce :

“Demain, quels clients et quels commerces dans nos villes ?”

Forum de la Création/Reprise d'entreprise. les 22 et 23 octobre.

Les “Matinées de la Création Reprise”.

Orac Ardenne rives de Meuse.

La CCI participe au développement cantonal.

page 09 **Services**

Les “SAP” à l'honneur en région Champagne-Ardenne.

pages 10/11 **Economie**

Cabaret vert en pleine expansion.

Développement des activités sur le centre-ville de Charleville.

page 13 **Innovation**

Electrolux réduit la corvée de repassage.

pages 14/15 **CCI 08**

Réforme des CCI : la mutualisation est en marche.

Conférence sur les Ardennes à l'horizon 2020.

page 17 **International**

Vietnam : faites de belles affaires en novembre.

page 19 **Economie**

Un nouveau directeur pour la Banque de France. Quatre acteurs majeurs de l'appui aux entreprises.

page 21 **CCI 08**

Le roi cheval au Château du Faucon.

page 23 **Partenariat**

Investissement dans le Fonds Chaleur 2010. Quand les entreprises s'approprient les NTIC.

pages 24/25 **Formation**

Envoyés spéciaux en Pologne et en Roumanie. Honneur à la 33^{ème} Promotion.

page 26

Agenda

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

ARDENNE ECONOMIQUE, trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières.

Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22. Mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr.

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE. Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07. Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT. Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 Warcq. Tirage : 10 000 exemplaires - Abonnement annuel : 6€. Dépôt légal : septembre 2010 - Publication membre de l'U.J.J.E.F. Reproduction interdite sauf accord préalable.

Information aux fournisseurs de la CCI des Ardennes :

Les marchés publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sont publiés sur le site : www.ardennes.cci.fr - Consultation gratuite